

# Règlement du jeu

« Quizz Commerces Entre Dore et Allier »

SAMEDI 10  
OCTOBRE 2020



La **Journée** nationale  
du **commerce**  
de **proximité**  
de **l'artisanat**  
et du **centre-ville**®

Le Commerce  
et l'Artisanat  
dans ma ville



LIEUX DE LA MANIFESTATION:

Commerces Entre Dore et Allier, marché, médiathèque et musée de la céramique

PROGRAMME COMPLET SUR [WWW.CCDOREALLIER.FR](http://WWW.CCDOREALLIER.FR)

  @EntreDoreAllier



### **Article 1**

La communauté de communes Entre Dore et Allier organise une animation intitulée « **Quizz Commerces** » à l'occasion de la manifestation Journée du Commerce Entre Dore et Allier (3<sup>e</sup> édition). Le Quizz Commerces se déroulera uniquement sur le stand « Soutenons nos Commerces » installé au marché de Lezoux le samedi 10 octobre 2020 (matin).

### **Article 2**

Il s'agit de donner 3 bonnes réponses à la suite portant sur l'offre commerciale, artisanale et les producteurs locaux des 14 communes de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier.

### **Article 3**

Le quizz sera animé par Animarquis, animateur mandaté par la Communauté de Communes Entre Dore et Allier.

### **Article 4**

Cette animation est gratuite et ouverte à toute personne majeure à l'exception des organisateurs (participation limitée à un bulletin par foyer).

### **Article 5**

1/ Les participants ayant donné 3 bonnes réponses à la suite gagneront un sac cabas « Soutenons nos Commerces » ainsi que deux invitations pour le Musée de la Céramique à Lezoux. Ils pourront également participer au tirage au sort pour le cabas garni de produits locaux.

2/ Les participants n'ayant pas répondu correctement aux 3 questions pourront compléter un bulletin de participation leur permettant de participer à un tirage au sort pour gagner un sac cabas garni de produits locaux.

Le tirage au sort se déroulera à la Communauté de Communes Entre Dore et Allier (semaine 45) en présence d'un jury composé de trois personnes membres de l'organisation (un élu, un technicien de la communauté de communes et un commerçant du groupe de travail élus commerçants). Le gagnant sera contacté par la communauté de communes au plus tard lors de la semaine 45 et sera invité à venir retirer son lot au siège de la communauté de communes, 29 avenue de Verdun à Lezoux.

### **Article 6**

Les lots mis en jeu sont des cabas « Soutenons nos Commerces », des invitations pour deux personnes au Musée de la Céramique pour les 64 premiers participants, et un cabas garni de produits locaux en lot pour les personnes ayant participé au tirage au sort (2<sup>ème</sup> chance du quizz commerces).

### **Article 7**

Le règlement de ce jeu est consultable pendant toute sa durée, sur le site Internet de la communauté de communes Entre Dore et Allier ([www.commerces.ccdoreallier.fr](http://www.commerces.ccdoreallier.fr)) et sur le stand « Soutenons nos Commerces ».

### **Article 8**

La participation à l'animation implique le plein accord des participants sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours si le nombre de concurrent est <2.

### **Article 9**

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables relativement à tout problème lié au déroulement du concours, qu'il s'agisse d'une erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature.